

N°9 – 25 NOVEMBRE 2022



DÉBAT
PUBLIC

CAHIER D'ACTEUR

NOUVEAUX RÉACTEURS
NUCLÉAIRES ET PROJET PENLY

27.10.2022
27.02.2023



Le Mouvement des Entreprises de France est le **premier réseau d'entrepreneurs de France**. Il met au cœur de son action la **création d'emplois et la croissance durable**. Il dialogue avec l'ensemble des acteurs de la société civile et œuvre auprès des différents décideurs en faveur d'une meilleure compréhension des contraintes et des atouts des entreprises. Plus de 95 % des entreprises adhérentes sont des PME. Sa raison d'être est « **Agir ensemble pour une croissance responsable** ».

Le Mouvement des Entreprises de France rassemble la diversité des secteurs concernés par la transition énergétique dans l'ensemble des chaînes de valeur

Contact : MEDEF

Pôle Transition écologique
T +33 1 53 59 17 82
Site Internet : www.medef.com

Le point de vue Du MEDEF

EN BREF.

La France doit **disposer d'une électricité décarbonée, compétitive, pilotable et souveraine pour soutenir la transition écologique et rester maître de son destin énergétique**. Cela passe par une trajectoire de décarbonation fondée sur la sobriété, l'efficacité énergétique, ainsi que l'accélération des EnR et du **nucléaire**.

La construction de nouvelles installations nucléaires est indispensable pour 3 raisons :

- 1° La décarbonation passe par une **plus grande électrification directe et indirecte des usages** donc par des besoins d'électricité en hausse. La production complémentaire d'électricité doit être décarbonée : **d'où un mix nucléaire + EnR (variabilité)**.
- 2° Même en prolongeant les réacteurs existants, le renouvellement du parc doit être engagé en urgence. Le nucléaire est une **industrie du temps long avec des cycles d'investissement en dizaines d'années**. Les premiers EPR sont attendus en 2035 au plus tôt ! Il est donc indispensable de lancer la construction du programme de 6 EPR (+8) au plus vite.
- 3° L'efficacité passe par des **procédures administratives adaptées** au rythme du futur programme.

Il est également crucial de prévoir un vaste programme de développement des compétences.



LE NOUVEAU NUCLEAIRE EST...

Essentiel à la décarbonation de l'économie française reposant sur l'électrification des usages

- L'accès à une électricité bas-carbone à un prix stable et compétitif est un vecteur important d'accélération de la décarbonation de l'économie française et européenne.
- L'étude RTE Futurs énergétiques 2050 indique que la neutralité carbone implique une restructuration du système électrique qui passe par le développement du nouveau nucléaire et des énergies renouvelables en parallèle. Une approche équilibrée entre EnR et nucléaire favorise l'optimisation technico-économique de cette restructuration.
- Le discours de Belfort de février 2022 pose les jalons de la politique énergétique de la France : accélération des énergies renouvelables et lancement d'un programme nouveau nucléaire. Le MEDEF est en phase avec cette vision et **l'urgence à agir pour répondre aux besoins de l'économie française.**

1 EPR, soit 10 TWh, c'est la quantité totale d'électricité nécessaire pour décarboner l'intégralité du secteur de la chimie en 2030.

Moteur dans la politique de réindustrialisation française et dans la dynamique des territoires

- Le programme de nouveaux réacteurs nucléaires en France est au cœur de la stratégie de reconquête industrielle. Les autres secteurs d'activités économiques bénéficieront de l'effet d'entraînement et d'essaimage d'une telle impulsion.

Une opportunité pour la politique industrielle de la France et de l'Europe

- La crise sanitaire de la Covid-19 a mis en lumière les enjeux de maîtrise des **principales chaînes de valeur industrielles** et la nécessité de renforcer les politiques de réindustrialisation au sein de l'Union européenne face aux transformations technologiques et géopolitiques mondiales. La relance d'un programme nucléaire en France s'inscrit pleinement dans cette consolidation, et dans l'ambition de concilier **développement économique** et **lutte contre le changement climatique**.
- Un tel programme permet d'articuler **industrie dans les territoires, décarbonation et souveraineté**. En garantissant la pérennité d'un **approvisionnement fiable et performant** en électricité décarbonée, il contribuera à l'**attractivité** d'un écosystème favorable à l'investissement industriel.
- Le programme apportera une **dynamique** qui impulsera l'investissement, la modernisation des méthodes et des outils industriels ancrés dans les **territoires**, le passage au **numérique**, le développement d'emplois qualifiés à fortes retombées économiques, l'attractivité auprès des **jeunes, la formation et la qualification**, la capitalisation d'expérience, l'innovation et l'amélioration de la performance opérationnelle.
- En garantissant la pérennité d'un approvisionnement fiable et performant en électricité décarbonée, il contribuera à l'attractivité d'un écosystème favorable à l'investissement industriel.

1 emploi direct dans l'industrie génère 4 emplois indirects dans les services

« L'attractivité d'un pays dépend en partie de sa capacité à assurer un accès à des sources d'énergie fiables et compétitives dans la durée » (Business France)

Une force pour la recherche et l'innovation car c'est une industrie du temps long

- Les entreprises de la filière nucléaire consacrent annuellement près de 1 Md€ par an à la recherche et développement sur l'infrastructure électronucléaire, soit 30 % de leurs dépenses totales de R&D.
- L'engagement d'une série de trois paires de réacteurs provoquera une impulsion mobilisatrice pour la politique industrielle : plus de 2 Mds € par an, en moyenne, seront injectés directement dans l'activité industrielle, pendant plus de vingt ans.

Une opportunité pour la balance commerciale

- Impact sur l'indépendance énergétique et la balance commerciale (vs importations d'énergie). Pour rappel, la facture énergétique française fluctue entre 35 et 70 Mds€ depuis 10 ans (voire plus en ce moment).
- Les entreprises de la filière nucléaire française réalisent un chiffre d'affaires à l'export de 4,7 Mds€1 dans ce secteur (majoritairement en Europe). Le GIFEN estime le volume d'activité en dehors de la France à environ 10 Mds€ (y compris les filiales à l'étranger).
- L'engagement d'une série de réacteurs nucléaires en France est de nature à accroître les opportunités d'export pour la filière nucléaire.

La consultation des acteurs économiques est une étape indispensable du débat public

- Il est indispensable d'associer à la réflexion, dans les territoires, l'ensemble des acteurs économiques, en particulier les entreprises consommatrices d'énergie ainsi que les organisations syndicales représentatives.
- Il faut intégrer la dimension du partage de la valeur à l'échelle du territoire dès le débat public en valorisant les modalités mises en œuvre pour les sites existants.
- Les organismes en charge de l'éducation/formation doivent être consultés.
- Les parties prenantes aptes à organiser la venue, l'accueil des employés nécessaires à la construction du projet, ainsi que de leur famille doivent être associées à la démarche, pour bonne conduite du projet.

Un exemple : la filière aluminium

En 2022, malgré la présence de deux usines de production d'aluminium primaire et le recyclage du métal, **la France importe 50 % de ses besoins**.

L'industrie de l'aluminium primaire est hyper-électro-intensive. En France, deux usines produisent de l'aluminium primaire : Aluminium Dunkerque et Trimet Saint Jean de Maurienne. A elles seules, ces deux usines consomment plus de 5 TWh d'électricité (=1/2EPR), ce qui en font les usines les plus consommatrices d'électricité sur notre territoire.

Les pays qui possèdent une production d'aluminium primaire, sont donc les pays avec une production d'électricité importante, en base, avec un prix compétitifs long terme.

Or l'aluminium est stratégique car il apporte des solutions à la décarbonation de notre société dans de nombreux secteurs (transports, recyclabilité). Donc, afin d'accompagner la transition écologique de notre société, il est vital que les entreprises moteur de cette transition puissent s'installer sur le territoire.

Suite page suivante

Suite

Décarbonation : l'empreinte carbone de l'aluminium primaire dépend du contenu carbone de l'électricité qu'elle consomme :

- **En Chine**, l'empreinte carbone de l'aluminium primaire est proche de **20 tonnes de CO2eq/tonne d'aluminium**
- La moyenne mondiale est à 18 tonnes de CO2eq/tonne d'aluminium (impactée par la Chine qui produit 60% de la production mondiale)
- En Europe, l'empreinte carbone d'une tonne d'aluminium est à 6,7 tonnes de CO2eq/tonne d'aluminium.
- **En France**, l'empreinte carbone est à **4 tonnes de CO2eq/tonne d'aluminium** (benchmark mondial, grâce au nucléaire).

L'objectif de la filière aluminium française pour 2030 **est de devenir exportatrice nette d'aluminium bas carbone, grâce au nucléaire**, contrairement à aujourd'hui où la France est importatrice nette d'aluminium fortement carboné. Le seul levier pour cela est l'accès à de l'électricité bas carbone, à un prix compétitif sur le long terme. Il est donc essentiel pour notre pays et sa souveraineté de développer des solutions de production d'électricité, comme le nucléaire, qui permettent un approvisionnement en base sur le long terme, compatibles avec le développement de notre industrie.

CONCLUSION

- Il faut accélérer la décarbonation de l'économie, en réponse au Green Deal européen et le Paquet Fit for 55.
- L'accès à une énergie bas-carbone à un prix stable et compétitif est indispensable à la décarbonation de notre économie. C'est également une composante centrale de la compétitivité des entreprises, notamment des industries fortement consommatrices et exposées à la concurrence internationale.
- L'augmentation de la production d'électricité bas-carbone et de sa part dans le mix énergétique français est donc incontournable pour mener cette transformation.
- Comme l'indique l'étude RTE Futurs énergétiques 2050, la neutralité carbone implique une restructuration du système électrique avec le développement du nouveau nucléaire et des EnR.
- Le nouveau nucléaire est un moteur dans la politique de réindustrialisation, au cœur de la stratégie de reconquête industrielle, avec un effet d'entraînement pour les autres secteurs économiques.
- Le nouveau nucléaire provoquera une impulsion mobilisatrice, avec de nouveaux emplois à la clé et des opportunités pour notre balance commerciale Il nécessitera une élévation des compétences et un vaste plan de formation, notamment pour les PME.

